

*SOURCE : Neptune Solutions Bien-Être inc.*

## **Neptune finalise avec succès sa demande d'enregistrement auprès de la U.S. FDA pour son usine de Conover, en Caroline du Nord pour la production de désinfectants pour les mains**

*L'enregistrement en tant que fabricant de médicaments en vente libre pour la préparation de désinfectants pour les mains à base d'alcool accélère le calendrier prévu pour la production initiale*

**Laval (Québec), CANADA – Le 9 avril 2020** – Neptune Solutions Bien-être inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ : NEPT) (TSX : NEPT), a le plaisir d'annoncer aujourd'hui qu'elle a finalisé avec succès sa demande d'enregistrement auprès de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis pour son usine de Conover, en Caroline du Nord, en tant que fabricant de médicaments en vente libre pour la préparation de désinfectants pour les mains à base d'alcool, conformément à la politique temporaire de l'agence pour de tels produits au cours de la période d'urgence de santé publique (COVID-19).

L'enregistrement de notre usine de Conover auprès de la FDA permet à la Société de commencer à fabriquer des désinfectants pour les mains à base d'alcool dans le but de répondre à la demande accrue pour ces produits par les consommateurs et les professionnels de la santé. Cette annonce fait suite à celle, récente, indiquant que la Société a reçu de Santé Canada l'autorisation de commercialiser des désinfectants naturels pour les mains à base de plantes. La Société prévoit effectuer ses premières livraisons de désinfectants pour les mains au cours des prochaines semaines et augmenter le volume de production au cours de l'été 2020.

« Nous sommes très heureux d'avoir pu obtenir un enregistrement accéléré auprès de la FDA. Nous nous engageons à soutenir nos concitoyens à travers l'Amérique du Nord », a déclaré Michael Cammarata, chef de la direction de Neptune. « Certains détaillants nous ont déjà manifesté un vif intérêt, et nous avons collaboré avec succès avec nos partenaires afin d'obtenir les approvisionnements initiaux nécessaires en matières premières. Nous prévoyons réaliser les premières livraisons au cours des prochaines semaines et avons l'intention d'accélérer la production dans les mois à venir. Nos désinfectants pour les mains tirent parti de notre expérience et de notre développement continu de produits domestiques à base de plantes. Cela nous permet de répondre rapidement à ce besoin croissant des consommateurs en proposant une solution de qualité supérieure. »

Pour plus de renseignements sur les désinfectants pour les mains de Neptune au Canada et aux États-Unis, veuillez consulter le site <https://solutions.neptunecorp.com> (en anglais).

### **À propos de Neptune Solutions Bien-Être inc.**

Neptune Solutions Bien-Être se spécialise dans l'extraction, la purification et la formulation de produits de santé et de bien-être. La Société compte plus de 100 clients dans plusieurs secteurs verticaux, dont le cannabis et le chanvre légal, les nutraceutiques et les produits de consommation

emballés. 9354-7537 Québec inc., une filiale à part entière de Neptune, détient une licence de Santé Canada pour la transformation de cannabis à son usine de 50 000 pieds carrés située à Sherbrooke, au Québec. La Société possède également une usine de 24 000 pieds carrés située en Caroline du Nord pour transformer la biomasse de chanvre en extraits. Neptune met à profit dans l'industrie du cannabis plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le secteur des produits naturels. Forte de cette expertise scientifique et technologique, la Société voit des applications d'extraits dérivés du chanvre aux États-Unis au-delà des marchés et des formes de produits existants, pour les marchés des soins personnels et des produits d'entretien ménager. Ses activités comprennent également le développement et la commercialisation de solutions de nutrition clés en main et d'ingrédients brevetés, tels que MaxSimil<sup>MD</sup>, et d'une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. Son siège social est situé à Laval, au Québec.

### Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits passés ou courants constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur EDGAR, à [www.sec.gov/edgar.html](http://www.sec.gov/edgar.html) et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à [www.neptunecorp.com](http://www.neptunecorp.com). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

**Relations avec les investisseurs :**

ICR

Scott Van Winkle

617 956-6736

scott.vanwinkle@icrinc.com

**Médias :**

ICR

Cory Ziskind

646 277-1232

cory.ziskind@icrinc.com